



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16/12/2021

Le Conseil Citoyen forestois émet ses premières recommandations

En avril dernier, la commune de Forest s'est dotée d'un nouvel outil de démocratie participative : un Conseil Citoyen composé de 37 Forestois.e.s tirés au sort qui s'engagent à remettre des avis et des recommandations sur trois thématiques. La première question traitée était celle-ci : comment faire face aux conséquences des dérèglements climatiques ? En octobre et novembre derniers, le Conseil Citoyen s'est réuni à trois reprises et, avec l'aide de personnes ressources, a compilé une série de propositions concrètes structurées autour de trois priorités :

1. La verdurisation :

Pour cet aspect, les membres du Conseil souhaitent inviter la commune à :

- rédiger une charte qui stipule que tout aménagement futur dans l'espace public doit tenir compte de l'obligation de végétaliser et de désimperméabiliser ;
- conserver les espaces verts existants (les parcs du Bempt, de Forest et Jacques Brel, l'abbaye et le marais Wiels) et les gérer correctement.

2. La gestion de l'eau :

Les membres du Conseil ont invité la commune à :

- continuer le travail sur la désimperméabilisation des sols ;
- construire des bassins de rétention ;
- installer des citernes dans les espaces publics et privés et améliorer l'entretien des avaloirs.

3. l'effet des dérèglements climatiques sur la santé et le bien-être :

Le Collège est invité à :

- faire une enquête participative pour, par exemple, définir des endroits où installer des bancs, des toiles apportant de l'ombre et des bancs publics ;
- diversifier les usages des espaces verts et les rendre accessibles à toutes et tous.

Le Conseil Citoyen a également proposé des solutions possibles pour surmonter les défis que ces recommandations représentent.

Sur le site www.1190.co, vous trouverez toutes les informations sur la constitution de ce Conseil Citoyen et plus de détails sur les différentes recommandations.

La deuxième thématique de travail sera choisie très prochainement par le Conseil Communal et le Conseil Citoyen débutera ses travaux dès le début de l'année prochaine.

Plus d'infos ?

Estelle Toscanucci – attachée de communication auprès du cabinet du Bourgmestre –
0490/52.49.48 – etoscanucci@forest.brussels